



allemont

Etat civil p 2
Vie Communale p 3 à 7
Tourisme p 8
Vie Associative et Sportive p 9 à 11
Patrimoine p 12 à 14
Cuisine en images p 15
Renseignements Divers p 16



Décembre 2012

Édito

Plan d'Occupation des Sols (POS) et Plan des Risques Naturels (PPRN) : Les règles du jeu changent et se durcissent.

La loi sur la Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) et ses décrets d'application ont profondément modifié l'ancienne législation du POS sur nos territoires ruraux.

Ainsi, aujourd'hui l'application intransigeante de la Loi Montagne interdit tout essaimage de l'urbanisation et construction au-delà d'un rayon de 60m de l'habitat existant et, toute modification substantielle de notre POS induit obligatoirement sa suppression et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Si le POS était en réalité conçu comme un outil permettant de réglementer le mode d'occupation de chacune des parcelles, le PLU a pour objectifs de définir un meilleur équilibre de l'urbanisme sur notre commune, d'assurer une offre d'habitat, diversifiée et de qualité, et d'instaurer le développement durable et la protection de la qualité de vie.

S'il se veut être un véritable instrument de planification pour notre commune, de telles modifications, réalisées dans un domaine particulièrement complexe, obligent les élus et nos concitoyens à s'investir pour mieux comprendre ses implications dans leur vie quotidienne.

Dans cet esprit, les prochains mois seront pleinement dédiés à l'information et la concertation sur ce dossier qui engage et définit notre avenir sur une décennie en matière de développement.

Le risque d'inondabilité de la plaine faisait l'objet d'une mesure de sécurité avec une interdiction d'urbanisation dans la limite de 50m des digues.

Après le porté à connaissance d'une nouvelle étude de cet aléa sur ce secteur, prenant en référence les débits et vitesses d'une crue centennale de l'Eau d'Olle et des simulations de brèches sur nos ouvrages de protection, l'Etat a annulé cette disposition réglementaire et l'a remplacée par un zonage encore plus impactant.

Certes, s'agissant de la sécurité des personnes et des biens, il est de notre responsabilité et devoir d'élus d'assurer leur protection mais encore faut-il que le risque soit avéré et justifié au regard de son niveau de gravité, de l'évolution de notre environnement technologique, de nos moyens de prévisions, d'alerte, et d'évacuation sur ce secteur déjà fortement urbanisé.

Aujourd'hui, à la prise de connaissance des conclusions de la modélisation informatique de cette étude, de nombreuses interrogations d'ordres technique et topographique subsistent. Ces incertitudes excluent toute crédibilité et pertinence à ce projet de zonage.

Depuis plusieurs mois, dans le cadre de ce dossier, diverses démarches ont été engagées. Elles se traduisent notamment par des demandes de production d'éléments indispensables à notre compréhension et analyse, des rencontres avec le représentant de l'Etat et ses services et des actions communes avec les territoires voisins. Notre problématique et son traitement concernent toute la plaine de l'Oisans.

A ce jour, le constat est affligeant mais pas surprenant : plus aucun signe des services de l'Etat ni d'esprit de solidarité territoriale.



Soyez assurés que ces deux dossiers, aux enjeux très importants, font l'objet de toute notre attention.

A toutes et à tous, bonnes et agréables fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,
Le Maire,
Alain Giniès

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Louka SECHIER DEQUIDT né le 13 Octobre 2012.

Lydie COTTE-BARROT née le 10 Novembre 2012.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

Raymond PELLISSIER décédé le 12 Sept 2012.

GINIES Philippe décédé le 13 Sept 2012.

JOUBERT Odette décédée le 13 Octobre 2012.

MATHONNET Marie décédée le 14 Novembre 2012.

CHALMET Janine décédée le 1^{er} décembre 2012.

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :

Cécile BOSC et Hervé DE GAETANO
unis le 15 septembre 2012 à Allemont.

Karen PHILIPPE-MIKULA et Eric FOLIO
unis le 16 novembre 2012 à Allemont.

RECENSEMENT

Toute la population d'ALLEMONT sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics...

En 2013, Allemont est recensé. Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

→ Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04.76.80.70.30.

La Mairie d'Allemont met à votre disposition sur son site Internet www.allemont.com rubrique > Mairie > Vie municipale > Actualités tous documents pouvant être utiles au recensement.

Vous y retrouvez par exemple, l'identité et la photo de nos agents recenseurs.

Vie Communale

CLASSE DE MER 2012



Plus tard, nous irons à Concarneau visiter le Marinarium. Nous irons également à la pointe du Raz et à Audierne voir les aquariums car le thème de notre séjour est l'étude des animaux de bord de mer. Nous visiterons l'entreprise de Chaëron, un grossiste en crustacés et coquillages.

Nous avons fait une pêche à pied et mis les animaux dans l'aquarium de la classe pour les étudier. Chaque matin, nous relevons la météo car c'est un élément essentiel pour les activités. Grâce à la visite de Chaëron, nous étudierons l'ostréiculture. Nous travaillerons sur les oiseaux que nous côtoyons. Nous apprendrons comment se forment les marées et le balisage en mer et dans les

ports. Lors de balades sur le sentier côtier, nous observerons la végétation des falaises.

Encore une fois, nous vous remercions pour ce séjour qui nous permet d'apprendre à vivre ensemble et être solidaires. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

*Lucie, Evan, Mélissa, Lucy, Stella, Romane, Thibaut, Titouan.M, Alexandre, Titouan.P, Mathys, Tristan, Sarah, Mélina, Melvin...
Tout se passe bien – élèves intéressés et attentifs.
Merci encore M. Nicolais*

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Nous vous remercions pour cette classe de mer qui se déroule pour le mieux. Le centre de Beg Porz est très agréable : nous y mangeons bien et dormons confortablement. Nous apprenons à maîtriser la technique du catamaran, à avancer, à tourner, à s'arrêter. Nous avons appris à pêcher à la balancine.

Plus tard, nous naviguerons en kayak pour pêcher des courteaux. Nous avons visité le port de Bélon, ses installations, sa salle de vente. Nous avons vu des bateaux de pêche et avons discuté avec le patron de l'un d'eux.

Nous sommes allés à l'allée couverte de Kermeur Bihan.

MODIFICATIONS DES HORAIRES DE BUS

Ligne 3000 : Le Bourg-d'Oisans - Vizille - Grenoble

Dès le lundi 12 novembre 2012

Des modifications d'horaires sur votre ligne :

A l'arrêt « Agence VFD » au Bourg-d'Oisans

- Les départs de 6h50, 7h10, 9h55, 14h55 et 17h20 sont respectivement avancés à 6h30, 7h05, 9h50, 14h50 et 17h15.
- Le départ de 6h30 circule du lundi au vendredi toute l'année sauf en été.
- Le départ de 7h05 circule du lundi au samedi toute l'année.

A l'arrêt « Chantefeuille » à Vizille en direction du Bourg d'Oisans.

- Les départs de 16h10 et 18h45 sont respectivement avancés à 15h55 et 18h35.

Merci de votre compréhension

LIGNE 3010

Vaujany - Allemont – Bourg d'Oisans Rochetaillée

Des modifications d'horaires sur votre ligne pour maintenir vos correspondances à Rochetaillée, avec la ligne 3000, vers Grenoble ou Le Bourg d'Oisans :

En direction de Rochetaillée :

- Les départs d'Allemont Plan Barbier de 6h47, 13h18 et 19h07 sont respectivement fixés à 7h07, 13h28 et 19h02.
- Les départs de Vaujany Station/téléphérique de 6h32, 13h03 et 18h52 sont respectivement fixés à 6h52, 13h13 et 18h47.

Au départ de Rochetaillée

- Le départ de 7h03 est reporté à 7h20.

**Nouveau : Créez votre fiche horaires sur mesure grâce à la fonction
« horaires à l'arrêt » sur www.transisere.fr / horaires et infos**



Vie Communale

LES RELAIS SERVICES PUBLICS (RSP)



Créé en 2006, l'octroi du label « Relais Services Publics » a été confié aux préfets départementaux pour faire suite à la chartre nationale de l'offre de services publics et au public en milieu rural.

Les Relais Services Publics sont des services de proximité gratuits permettant aux usagers qui le souhaitent d'être accueillis par un chargé d'accueil dont les compétences en matière d'information et d'aide aux démarches administratives sont transversales à plusieurs administrations ou organismes.

Ses missions sont d'assurer en un même lieu un service de proximité et un accompagnement personnalisé, de faciliter les démarches administratives auprès des administrations ou des organismes publics.

L'utilisateur pourra bénéficier d'un accès à internet, ainsi que d'un accès à un poste téléphonique.

A l'initiative de la communauté de communes de l'Oisans, le Relais Services Publics a ouvert ses portes en début d'année 2010, avenue Aristide Briand à Bourg d'Oisans. A Allemont, l'ouverture s'est faite plus tardivement, en novembre 2011, dans les locaux du bâtiment Roche Blanche, faisant également office



Le RSP de Bourg d'Oisans



L'antenne d'Allemont

d'agence postale. **Ses missions : Donner en un même lieu, des informations générales et concrètes, aider les usagers dans leurs démarches administratives (constitution d'un dossier, recherche de formulaire pour un dossier ou une déclaration en ligne), leur faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, et leur donner une information de 1^{er} niveau sur leurs droits.**

Ses services gratuits sont principalement orientés sur : **l'emploi/formation** (diffusion d'offres d'emploi locales, aides à la rédaction de CV et lettres de motivation...), **les prestations sociales** (Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse de retraite, Mission Locale,...) et **les démarches administratives**. **Chaque usager bénéficie d'un accueil personnalisé et est orienté vers les services compétents.**

Des partenaires sont engagés à ses côtés et y proposent des permanences de proximité à Bourg d'Oisans uniquement :

AGEDEN, Infos ENERGIE- Conseil sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

- 1^{er} mardi du mois sur rendez-vous

- Chaque permanence est suivie, à 18h00, d'une réunion

collective d'information sur le thème des économies d'énergie, de l'isolation, du chauffage, des énergies renouvelables et des aides financières.

Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère (CAF Isère)

- lundi et vendredi matins- Visio accueil sans rendez-vous – 2^{ème} mercredi du mois – le matin sans rendez-vous

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

- mercredi des semaines impaires – 13h00/14h00

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT Rhône-Alpes)

- 3^{ème} lundi du mois – matin sur rendez-vous / après-midi sans rendez-vous

Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE – UT 38)

- lundi après-midi – permanence téléphonique du contrôleur du travail, secteur Oisans

Isère Sud Initiative – Accueille et accompagne les créateurs et repreneurs d'activités - sur rendez-vous

Association intermédiaire La Fourmi - Maillon de l'économie sociale et solidaire, participe à l'insertion des demandeurs d'emploi de l'Oisans

- 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois – sur rendez-vous

Mission Locale Alpes Sud Isère – Informe, oriente et accompagne les 16/25 ans vers l'emploi et la formation - mardi et vendredi matins - sur rendez-vous

Pôle Emploi Echirolles – Suivi Mensuel Délocalisé

- sur convocation de Pôle Emploi

Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation de l'Isère (SPIP)- sur convocation

Conseiller Général – Christian PICHOU

Un samedi matin par mois sans rendez-vous



L'équipe du relais services publics est composée de 3 agents d'accueil ; Corinne Gall, Audrey Reynieret Marie-Claude Durand, ainsi que de France Loubet Chargée de mission développement économique et social, elle coordonne et anime les RSP, et est également, "référente" de l'emploi saisonnier sur l'Oisans.

Vie Communale

— TNT : LE RAS-LE-BOL ... quelques réactions épidermiques prises sur le Net ... —

« Un coup ça marche et deux minutes après, ça ne marche plus ; un jour j'ai certaines chaînes, le lendemain, d'autres. Et je ne parle pas des couleurs qui se brouillent, du noir et blanc ou encore du son hachuré ou même totalement coupé. »

Ils sont beaucoup comme lui, dans l'Oisans, à connaître des problèmes de réception de la télévision numérique. « On commence à en avoir ras-le-bol de payer pour une qualité de service pareille. Si une action se met en place pour l'arrêt du paiement de la redevance télé, je rejoindrai le camp des mécontents sans sourciller. »

« L'idée de voir ce genre de boycott débarquer en Isère n'est pas si saugrenue. On pourrait en arriver là. Les gens ont été compréhensifs jusque-là. Mais après des mois d'une campagne mensongère disant que tout serait prêt le 21 septembre 2011, les usagers ne comprennent plus. »

« **Personne ne sait nous dire quand la situation sera réglée** ». »

La Communauté de Communes de l'Oisans avait pourtant prévu le coup. Alors que le CSA n'avait prévu d'équiper que les **5 émetteurs principaux** : d'Allemont-Le Clot / Livet-et-Gavet / Alpe de Venosc / Alpe d'Huez 2 et Bourg-d'Oisans 2, elle avait réalisé un investissement très conséquent pour équiper les **19 autres sur le territoire**. « Simplement, ces relais-ci, dépendent de ceux du CSA, qui ne sont pour l'instant pas tous opérationnels. Et personne ne sait nous dire quand la situation sera réglée, regrette le président de la CCO. J'ai eu la secrétaire générale de France Télé Numérique la semaine dernière au téléphone, elle ne savait même pas que nous rencontrions des problèmes dans l'Oisans... ».

COMMUNIQUÉS ESDB : ÉQUIPEMENT POUR EFFACEMENT DIFFUS

La commune vous informe qu'un opérateur d'effacement de la consommation électrique souhaite installer ses équipements (boîtiers d'effacement diffus) dans des logements chauffés à l'électricité sur la commune. **Il s'agit d'une démarche commerciale** propre à cette société dans des logements choisis à son initiative. Chaque usager dispose du libre choix de mettre en place ou non ce dispositif. Cet équipement complémentaire au compteur est mis en place par la société, ou ses équipes d'installateurs, sur la partie privative de l'installation électrique du logement.

La régie municipale ne modifie en rien le contrat d'électricité et n'intervient pas sur cette installation. **La commune et la régie n'ont pas souhaité s'associer à cette démarche spécifique.** La régie étudie dans une démarche globale avec tous les opérateurs, les modalités techniques de mises en œuvre d'effacement, à la fois parce qu'il peut y avoir une opportunité économique pour les consommateurs, et parce qu'elle peut contribuer à l'équilibre du système électrique.

Chaque usager peut, s'il le souhaite, informer et contacter la régie à ce sujet.

Modification de facturation

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} janvier 2013, suite à l'arrêté du 18 avril 2012, vous recevrez une facture pour l'électricité et une pour le gaz.

CCAS LA CHOUCROUTE D'AUTOMNE



Un moment festif...



... une occasion de se retrouver.

Vie Communale

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 26 novembre 2012.

✍ **Approbations CAO (Commission d'Appels d'Offres).**

- Réhabilitation de la mairie - Mission de contrôle technique : Bureau VERITAS 6 750,00 € HT.
- Piscine municipale - démolition et réfection carrelage, sol, parois et plage du « petit bassin » : RHODANIENNE DE CARRELAGE phases 1 et 2 : 66 321,33 € HT ; option : 13 945,25 € HT.

✍ **Approbation CCI (Commission de Consultation Interne).**

- Pose d'un revêtement plastique sur carrelage-locaux associatifs des Tilleuls : CIOLFI 3 907,93 € TTC.
- Réfection peinture-locaux associatifs des Tilleuls : TSP COMTE F.I 538,56 € TTC.

Ces travaux concernent la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité pour le RAM (Réseau d'Assistants Maternelles).

✍ **Indemnité de fonction de budget et de conseil pour 2012** : à Mme Colette MOREL-PACLET, Inspecteur divisionnaire des finances. Montant brut : 816,27 €.

✍ **SACO - Transfert comptable Actif/Passif à la Régie d'Assainissement Collectif**

Valeur actif	Valeur amortissement	Reste à amortir
2 120 774,93 €	743 823,25 €	1 376 951,68 €

✍ **Rémunération des agents recenseurs.**

- 4 agents seront recrutés pour une mission de recensement de la population, les mois de janvier et février 2013, pour une rémunération d'environ le SMIC.

✍ **Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe/catégorie C.**

- en raison d'un avancement de grade.

✍ **Recrutement de 2 agents contractuels aux services techniques pour la saison hivernale :**

- 1 au hameau du Rivier ; 1 au chef-lieu.

✍ **Nouvelles tarifications 2013 :**

- **Location des salles communales** (tarifs inchangés)
Piscine municipale : le ticket entrée adulte passe à 3 € ; Base nautique : pédalo 4 places (1h = 14 €, ½h = 10 €) optimist ou canoë (1h = 8 €, ½h = 6 €) planche à voile (1h = 14€) paddle board : (1h = 7 €, ½h = 5 €) ; Camping municipal : de légères augmentations conformément aux propositions du gérant en activité.

- **Eau** - Distribution (tarifs inchangés) ; Location annuelle du compteur (TTC/an) :

DN15 ⇒ 6€, DN20 ⇒ 7€, DN25 ⇒ 14€, DN32 ⇒ 14,50€, DN 40 ⇒ 24€, DN 80 ⇒ 110€, Compteur vert ⇒ 6€
Redevance des Services Extérieurs : pollution domestique 0,28 € TTC, modernisation réseaux de collecte 0,15 € TTC, prélèvement d'eau 0,1027 € TTC.

- **Assainissement / Tarification intercommunale** : à savoir que la commune pratique encore le lissage ; elle allège la part supplémentaire qui devrait être normalement affectée à l'utilisateur, par le biais d'un versement compensatoire au SACO.

⇒ Collecte, transit et traitement intercommunal applicable aux usagers disposant d'une station de traitement : **Prime fixe** 115,27 € TTC (**participation communale : 18,27 € HT/abonné**) ; **Prix du m³** 1,185 € TTC (**participation communale : 0,5546 € HT/m³**)

⇒ Collecte, transit et traitement intercommunal applicable aux usagers ne disposant pas d'une station de traitement : Prime fixe 40,33 € TTC (participation communale : 25,30 € HT/abonné à la Régie du SACO) ; Prix du m³ 0,36 € TTC (participation communale : 0,462 € HT/m³ à la Régie du SACO).

✍ **Convention de mise à disposition de sel de déneigement - hiver 2012/2013.**

- Convention signée avec la SARL PELLISSIER, au prix d'achat du matériau majoré de 5 € la tonne, somme qui représente la part gestion de ce service.

✍ **TELETHON subvention 2012** : 500 €.

✍ **Subvention à l'Amicale des Employés Communaux**

- Pour le Noël des enfants : 92 € / enfant de moins de 16 ans.
- Pour les adhérents : 52,64 € / adhérent.

✍ **Subvention à la Maison Familiale Rurale de Vif Année scolaire** : 2012/2013 : 100 € pour 1 élève scolarisé.

✍ **Adhésion de la commune de St Martin d'Uriage au SIERG** : le conseil municipal approuve cette adhésion.

✍ **Modification du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme : désignation de 2 nouveaux représentants.**

- Représentant la vie associative, Mr André LAFAY.
- Représentant les commerçants et artisans, Mme Nadine TEPPA.

✍ **Taxe de séjour**

Pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2012, le conseil municipal décide de fixer le taux d'abattement à 30% (Abattement sur la taxation d'office au forfait).

✍ **Rectification de la Tarification redevance pour l'accès aux pistes de ski de fond- saison 2012/2013** : 160 €

Montant du forfait annuel adulte, réservé aux personnes ayant entre 17 et 69 ans et valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

✍ **Tarifs Laverie Résidence les Tilleuls** : 2,50 € pour 2 heures.

- Le Maire informe de la mise à disposition pour les habitants de la Résidence « Les Tilleuls » d'une laverie comprenant une machine à laver le linge et un sèche-linge. Ces appareils étant équipés d'un monnayeur, il convient de fixer les tarifs.

✍ **Questions du public**

- Mr Guy Vincent demande si une réunion avec le Maire de Bourg d'Oisans et le Préfet s'est tenue, concernant les risques **d'inondabilité de la plaine ?**

• Le Maire répond que non ; seulement des contacts avec la cellule des risques. Une partie des données techniques est disponible mais non mise sur un « fond de plan », ce qui rend actuellement le document inexploitable.

De plus, il serait souhaitable qu'une solidarité cantonale se mette rapidement en place sur ce sujet...

Vie Communale

RACONTE-MOI ALLEMONT - REMERCIEMENTS



L'ensemble des participants à la sortie dans les Dombes, le 13 octobre dernier, remercie la municipalité pour cette généreuse initiative qui a permis à tous les écrivains, costumiers, comédiens et autres accessoiristes de « Raconte-moi Allemont », de se retrouver et de passer ensemble une très agréable journée.

RAM : Relais d'Assistants Maternelles



Bientôt un RAM à Allemont : l'ouverture de cette nouvelle structure, dédiée à la Petite Enfance, est prévue en janvier 2013.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

C'est un relais, dans lequel les assistantes maternelles de la commune, déclarées et agréées par les services PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général de l'Isère, pourront se regrouper 2 matinées par mois, avec les enfants qu'elles ont en garde, et ce, auprès d'une Educatrice Jeunes Enfants, détachée du RAM existant à Bourg d'Oisans.

Pour ce faire, la municipalité d'Allemont rénove et met aux normes sanitaires un espace à l'ancien restaurant scolaire : la salle des tilleuls. Ce local sera en partie, partagé avec le club Aigua d'Olle.

Nous développerons de façon plus détaillée le projet pédagogique qui sera mis en œuvre ainsi que les objectifs, dans notre prochain bulletin municipal.



LE SIEPAVEO POURSUIT SA PROGRAMMATION



Le Syndicat intercommunal d'études et de programmation pour l'aménagement de la vallée de l'Eau d'Olle (Siépaveo) continue à avancer dans ses projets. Projets qui, rappelons-le, concernent 4 communes : Allemont, Bourg d'Oisans, Oz-en-Oisans, Villard-Reculas.

Pour la station d'Oz, un programme d'aménagement des abords de la gare de l'Alpette (avec notamment la réalisation d'un parking public semi-enterré qui laisserait la possibilité de construire, au-dessus, un ensemble immobilier) avait été lancé en 2009. Le permis de construire le parking de l'Alpette a été accordé, la plupart des marchés sont attribués et les travaux pourront démarrer dès la fin de la saison d'hiver. Pour ce parking, de 160 places environ, le coût estimé est : 3 595 719 €.

La réalisation d'un parking souterrain avec locaux annexes pour aménager le front de neige de Villard-Reculas avait également été lancé en 2009 (coût d'objectif : 1 500 000 €). Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué fin novembre, par le conseil syndical, au groupement Techmobat/ABAC/MTM.

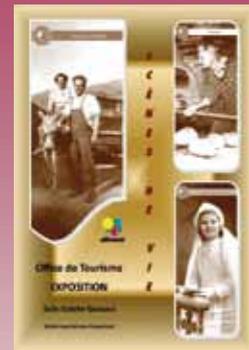
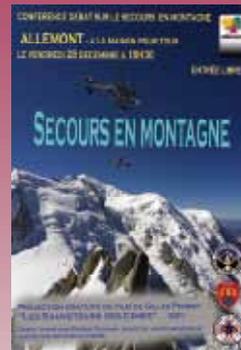
L'étude de faisabilité et l'élaboration d'un dossier UTN (Unité Touristique Nouvelle) pour la réalisation d'un téléporté qui relierait Allemont à Oz-station, ont été confiées, en 2011, au groupement MDP/Naturalia/FMIE. Pour le moment, l'état initial du site et de son environnement, la présentation du projet et la présentation des risques naturels, notamment dans le positionnement des gares (terrain de camping d'Allemont à l'aval et secteur de la gare de l'Alpette à l'amont), ont été effectués.

A Bourg d'Oisans, les travaux de réhabilitation et reconstruction du Foyer municipal suivent leur cours. L'aménagement de la ZAC du Fond des Roches, décidée en 2003, est suspendu compte tenu des risques d'inondabilité.

TOURISME

Spectacles, à l'affiche, Salle polyvalente à 21h.

5€ / adulte et gratuit pour les moins de 12 ans.



Retour sur les évènements de cet automne

Le 15/09 avait lieu la présentation des spectacles de l'année : une programmation 2012/2013 riche et variée. Un spectacle gratuit a clôturé la soirée. Le 06/10, les filles d'**Abigaël's Orchestra** ont fait danser plus de 70 personnes au son de leurs banjos, harmonicas et autres violons. Le 20/10, changement de public avec « **La petite Juju** » : près de 150 personnes se sont déplacées pour voir ce joli conte d'**Angelina Galvani**. (Soirée en partenariat avec l'association **Farand'Olle**). Le 10/11, honneur à **Georges Brassens** : une soixantaine de personnes sont venues écouter **Laurent Marcotte**, qui, en vrai amoureux de Brassens, a su mettre ses textes en valeur pour le plus grand plaisir du public. Le 18/11 le groupe **Polyfemna** accompagné du chœur **AOEDE** de Brié nous a offert un superbe récital.

Dernier dimanche de novembre : traditionnelle Foire de l'Avent

Une trentaine d'exposants ont répondu présents. Une manifestation qui garde toute son ampleur : plus de **660 visiteurs**, pour ce cru 2012. **Un grand merci à tous les bénévoles et aux personnels des services techniques**, sans qui, cette journée ne pourrait avoir lieu.



Foyer de ski de fond : il prend ses nouveaux quartiers dans les **locaux de l'ancienne Poste**. Il sera ouvert de mi-décembre à mi-avril, tous les jours de 9h00 à 12h30. **Sorties raquettes, les 26 décembre 2012 et 02 janvier 2013** avec un accompagnateur.

Vendredi 28 décembre, à 18h30, Maison pour Tous : Projection du film « **LES SAUVETEURS DES CIMES** » de Gilles Perret, suivie d'une **Conférence Débat** sur le thème du **Secours en Montagne**, animée par **Pierre Durand**, guide de haute montagne et ancien sauveteur du PGHM. **Entrée gratuite**.

Dimanche 30 décembre : Arrivée du Père Noël, salle polyvalente. **A 17h**, animation surprise pour les enfants suivie d'une distribution de cadeaux et d'un goûter géant. Manifestation **gratuite** offerte par l'association **Eau d'Olle Activités**.

Idées de cadeaux... n'oubliez pas le livre Raconte-moi Allemont ou le DVD du spectacle (*En vente à l'Office de Tourisme*).

Les horaires de la **navette Allemont/Oz** sont disponibles à l'Office de Tourisme. Pour mémoire, elle circule du 15/12/2012 au 21/04/2013, elle est **gratuite**.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. ☎ www.allemont.fr

Vie Associative

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS

Trois super journées à Toussaint !

Pendant les vacances de Toussaint, les 29, 30 et 31 octobre, petits et grands ont pu participer gratuitement à des activités, proposées par l'association Sports Loisirs.

Deux stages de deux jours de sports collectifs s'adressaient aux enfants. Tandis que les plus petits (depuis la grande section de maternelle jusqu'au CE1) découvraient le sport en équipes à partir de jeux ludiques, manipulaient divers ballons, les plus grands (depuis le CE2 jusqu'au collège) s'initiaient au handball, volley, basketball, baseball et ultimate. Jérémie, Julien, Christèle et Maëva ont encadré ces deux journées de stages où chacun a pris beaucoup de plaisir tant à participer qu'à encadrer !



Le 31 octobre était consacré à Halloween. Ainsi, une quarantaine d'enfants maquillés, déguisés et encadrés par des animateurs de Sports Loisirs et par des parents défilaient dans les rues d'Allemont à la recherche des traditionnels bonbons. La récolte fut excellente ! De retour à la salle polyvalente, un goûter était offert et les friandises récoltées partagées. Chacun garde un excellent souvenir de cette journée et a déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine !



Agenda : Les dates à retenir...

📌 Vacances de février

Stage pour enfant (thème à définir)

📌 Samedi 23 février

Les mascarades : soirée dansante déguisée

📌 Samedi 23 mars

Repas asiatique dansant

📌 Samedi 20 avril

Soirée karaoké

Retrouvez toutes les infos sur : <http://www.associationsportloisir.com>

Souvenirs de Crète



CLUB AIGUA D'OLLE



Vie Associative

SKI NORDIQUE GRANDES ROUSSES OISANS



LES NOUVEAUTES

ELECTION D'UN NOUVEAU BUREAU :

Florence Journet reprend la présidence assurée durant ces trois dernières années de main de maître par Patrick Thénot. Afin d'assurer la transition, ce dernier devient secrétaire.

Yann Carrel et Michel Lafay sont conjointement vice-présidents, Christelle Brunel assure la trésorerie avec Christine Blachon.

DES STAGES SUPPLEMENTAIRES :

Pour les classes sportives de 4^{ème} et 3^{ème} du collège des 6 Vallées qui profitent cette année de l'organisation du pôle d'excellence sportive (PES) mise en place pour les skieurs alpins du collège.

Des semaines sont libérées pour l'entraînement. Aussi, trois stages supplémentaires de trois jours ont été programmés : septembre à Valsenestre, octobre à Plans d'Hotonnes dans l'Ain, novembre sur neige à Montgenèvre.

LE STAGE FAMILIAL DE LA CHAPELLE-EN-VERCORS POUR LA PREMIERE FOIS ENTIEREMENT SUR LES SKIS !

C'est avec beaucoup de scepticisme que nous avons chargé nos skis dans les voitures ce matin-là du 3 novembre. Nous avons bien sûr, vu ces grandes congères à la télévision dans le Vercors mais comme l'Oisans avait été épargné... De plus le redoux et la pluie étaient annoncés alors !!!

Alors, alors ? Pas un caillou nous a rayé les skis, autant à Fond d'Urle pour les deux premiers jours que sur le plateau de Gève à Autrans où un pic de forte affluence nordique nous a enthousiasmés.



Fond d'Urle : une saison qui démarre fort !

DES NOUVELLES TENUES :

Il fallait faire quelque chose : beaucoup de nos jeunes compétiteurs couraient avec des tenues élimées. Le budget d'une telle opération se monte à plus de 18 000 euros.

Comment faire ?

Nous vous présenterons cette histoire en détail dans le prochain numéro mais, d'ores et déjà, nous remercions les communes d'Allemont et de Vaujany, qui nous ont grandement aidés.

PRE-CLUB ET BREVET D'ETAT :

Le succès du pré-club n'est plus à démontrer. Nous avons dû arrêter les inscriptions à 18 enfants. Mais jusqu'à présent nous avons du mal à garder motivés nos adolescents qui rentraient en seconde.



Septembre : Stage à Valsenestre : ski roue au col d'Ornon.

Seule Annaëlle Cléménçon a intégré le Lycée de Villard-de-Lans cette année, en section Biathlon.

La dispersion géographique de ce groupe dynamique et de l'ensemble de ses qualités techniques nous force à réagir. Aussi, le club met en place de manière plus structurée une préparation au Brevet d'État.

PREMIERS RESULTATS SPORTIFS : BIATHLON

(Course à pied) sous la pluie !

La Chapelle en Vercors le 27 octobre : de bons résultats sont à l'affiche, avec un doublé pour les cadets Alexandre Jossierand et Yan Belorgey et une première place pour Thais Barthélemy (benjamine2).

Grenoble, parc Paul Mistral, le 10 novembre : les résultats sont moins nombreux, une 3^{ème} place pour Annaëlle Cléménçon (cadette2), mais c'est une première occasion pour les enfants du pré-club, comme Melissa Perret, de faire leur entrée en compétition.



Melissa : première compétition sous la pluie !

La Première course de la coupe du Dauphiné aura eu lieu le 09 décembre sur le plateau de Poutran puis nous vous invitons à venir nous rendre visite pour la Zilio le 07 avril 2013 (biathlon et un relais technique).

Vous découvrirez toute la vie du club sur le site : <http://nordicoisans.wordpress.com>

Bonne saison à tous !



Octobre : Martin Fourcade n'était pas loin.

Vie Associative

SOU DES ECOLES

Une nouvelle année scolaire a commencé avec de nombreuses activités culturelles et sportives dont une partie est financée par le sou des écoles.

Notre assemblée générale s'est tenue le 28 septembre dernier et quelques changements ont eu lieu au sein du bureau. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

L'année dernière, nous avons investi près de 4 830 € répartis comme suit : classe de mer 1 020 € (participation de 50 € pour chaque enfant parti) + 170 € (entrées aux musées), Noël 983 € (aide à l'achat des cadeaux du père Noël), ski 1 423 € (alpin et nordique) et 1 400 € pour les expériences contées de l'Amuse Compagnie.

Nous serions heureux de continuer nos actions en faveur

des élèves, c'est pourquoi nous avons besoin de votre aide précieuse. Vous pouvez nous soutenir par votre adhésion bien sûr, par votre présence et surtout par votre aide en tant que bénévole à nos diverses manifestations dont voici les dates.

Samedi 08 décembre 2012 : participation au **TÉLÉTHON**

Samedi 26 janvier 2013 : **LOTO**

Samedi 23 février 2013 : **LES MASCARADES**

Dimanche 16 juin 2013 : **KERMESSE**

Nous vous remercions d'avance du temps que vous pouvez accorder et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

CANTORISSIUM

Le chœur d'hommes de l'Oisans va bientôt fêter ses dix années d'existence !



Fort de dix-neuf choristes dont cinq allemondins, le CANTORISSIUM fêtera l'année prochaine ses dix

années d'existence ! En presque une décennie nous avons fait résonner de nos chants un grand nombre d'églises et de salles municipales de l'Oisans... et nous sommes aussi allés colporter la « juste note » hors des frontières du canton.

Après être allés chanter au Puy-en-Velay il y a un an, à Die en juillet dernier, nous envisageons de découvrir la Bourgogne au printemps prochain !

Ces déplacements annuels sont des moments privilégiés dans la vie de notre groupe en permettant d'associer musique, culture, convivialité et... gastronomie ! Pour ceux qui n'auraient encore pas entendu parler du « CANTO » voici une petite présentation : notre répertoire se compose principalement de chants de montagne et de chants populaires du monde avec une petite préférence pour les mélodies corses, italiennes ou basques. Pour autant nous n'oublions pas les airs slaves, français ou même zoulous !

Nous avons aussi en répertoire quelques chants festifs que nous gardons pour l'après concert, notre « troisième mi-temps !!! » Nous chantons à quatre voix : ténor 1, ténor 2,



baryton et basse. La plupart de nos chants sont « a cappella » et quelques autres accompagnés au piano, à la guitare ou à l'accordéon diatonique. Cette présentation vous a donné envie de nous rejoindre.... N'hésitez pas... Nous répétons tous les lundis de 20 heures à 22 heures à l'Ecole de Musique de Bourg d'Oisans. Précision : il n'est pas du tout indispensable de posséder une formation musicale pour intégrer notre formation !

Contacts : Michel Picard : 04 76 79 84 95

Jean-Pierre Tirard : 04 76 11 03 09

Site internet : cantorissium.choralia.fr

FLAVEO



Toujours autant de succès pour notre traditionnelle tombola des fêtes de fin d'année ! De nombreux lots en jeu (lecteur dvd blue-ray home cinéma, paniers gourmands, ...).

Les heureux gagnants qui n'ont pu assister au tirage du samedi 15 décembre dernier seront contactés afin de retirer leur(s) lot(s) auprès des membres de l'association.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

La Présidente, Stéphanie DUQUESNOY

Patrimoine

ÉCUELLE

Merci à Mireille Pellissier pour le prêt des photos



Définition : vase creux contenant la portion ordinaire d'une seule personne.

Écuelle de bois, de terre, d'argent... **ou de pierre comme ici, sur ces photos, plutôt insolites.**

Des mineurs n'avaient pas d'eau potable. Ils avaient donc aménagé une source, en forme d'écuelle, afin de s'hydrater.

C'est sans doute le lieu connu sous le nom de la grotte de l'écuelle, située sous le chemin de St Jean à Allemont.

Sachant que des mines ont été exploitées tant à la « Combe de l'Écuelle » qu'au lieu dit « Les Arabes »...

⇒ Si vous avez d'autres explications, merci de nous les faire partager...



Expressions avec le mot « écuelle »

- ☞ Prendre l'écuelle aux dents, c'est se mettre à manger.
- ☞ Ils se raccommoieront à l'écuelle comme des gueux, c'est-à-dire en mangeant ensemble.
- ☞ Verser son écuelle, c'est faire mal ses affaires.
- ☞ Manger à la même écuelle, c'est manger ensemble (et au sens figuré, avoir des affaires, des projets communs.)
- ☞ Il a plu dans son écuelle, c'est qu'il lui est venu beaucoup de bien.
- ☞ Rogner l'écuelle à quelqu'un, c'est lui retrancher de sa subsistance, de son revenu.
- ☞ Cela est propre comme une écuelle à chat, se dit de quelque chose de sale, d'autres, vu que le chat est un animal qui lèche les plats comme si on les lavait, attribuent à cette locution un sens opposé et la disent de quelque chose de propre, de net).
- ☞ Au Moyen Âge, dans les dîners, même les plus grands, la part de chaque convive se servait dans des écuelles.



Écuelle d'eau - *Hydrocotyle vulgaris* L.

Plante à tige rampante, très grêle et radicante aux nœuds. Les feuilles sont à contours arrondis en forme de pelle, crénelées, à « tige » et longues de 5 cm à 20 cm.

Elle fleurit de juillet à août et colonise prairies marécageuses à tourbeuses, tourbières et queues d'étangs.



Patrimoine

VISIONNAIRES ET BÂTISSEURS

Merci à André Roche et à André Verney pour le prêt de documents.

En 2012, le SIEPAVEO a étudié la faisabilité d'un téléphorté reliant les communes d'Allemont et d'Oz-en-Oisans. En 2013 une enquête publique sera ouverte concernant ce projet.

Le transport par câble est de plus en plus d'actualité car il satisfait les grands thèmes de l'Environnement.

VISIONNAIRES...

Certains nous ont quittés, d'autres ont oublié ou ignorent...

Pourtant des documents et des administrés sont encore là pour témoigner de cette aventure. Aurait-elle pu changer la face d'Allemont dans son développement touristique, puisque que les stations d'Oz-en-Oisans, de Vaujany et de Villard-Reculus n'existaient pas encore... et que les jeux olympiques n'auront lieu à Grenoble, qu'en 1968 ?

Que serait-il advenu du projet EDF : barrages du Verney et de Grand'Maison ?

Beaucoup de questionnements certes, mais qui n'excluent pas de saluer la volonté de développement de notre village qui a animé des hommes entreprenants de notre commune, dans les années 60/70.



André Verney et son Berliet

En 1966, un groupe de visionnaires crée la Société Civile du Massif des Rousses :

- M. **Raymond Mauchamp** maire de l'Alpe d'Huez ;
- M. **Edouard Ollivier** industriel à Allemont ;
- M. **Henri Bromet** directeur de l'usine de Gavet ;
- M. **Louis Curtaud** industriel à Vienne ;
- M. **Georges Serre** hôtelier à l'Alpe d'Huez ;
- M. **André Verney** industriel à Allemont ;
- M. **René Autissier** conseiller juridique à Grenoble.

Cette société avait entre autres pour objet : de réaliser toutes les études techniques, économiques et financières relatives à la création et à l'aménagement d'une station de sports d'hiver et d'été, à ALLEMONT et sur le territoire des communes limitrophes.

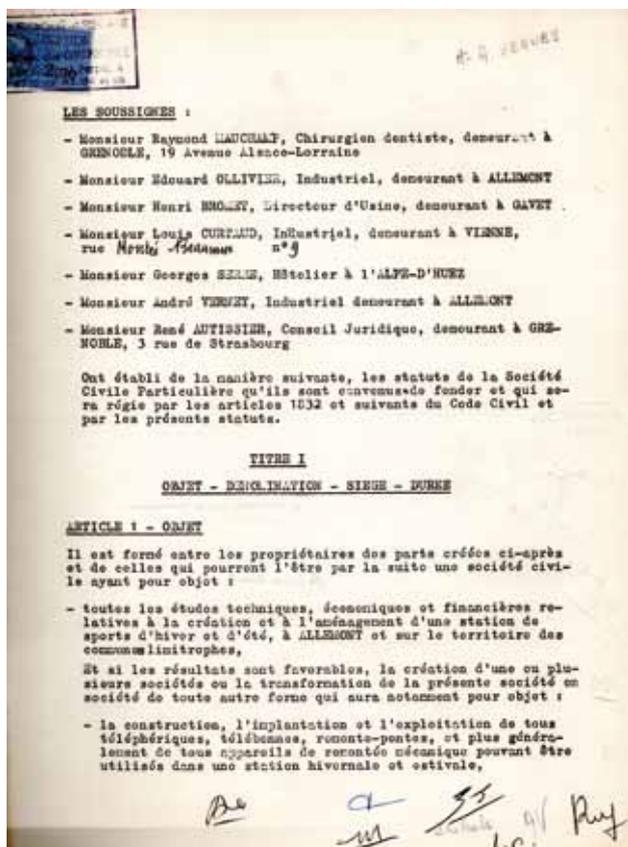
Et si les résultats sont favorables, la création d'une ou plusieurs sociétés ou la transformation de la présente en société de toute autre forme qui aura notamment pour objet :

- **La construction, l'implantation et l'exploitation de tous téléphériques, télécabines, remonte-pentes et plus généralement de tous les appareils de remontée mécanique pouvant être utilisés dans une station hivernale et estivale.**

Deux lieux avaient été pressentis pour l'implantation de la gare de départ d'un futur téléphérique : d'une part, l'espace piscine et camping municipal (des lieux aujourd'hui, engloutis sous les eaux du barrage) et d'autre part, un terrain appartenant aux propriétaires de l'ancien hôtel « Les Tilleuls », la famille d'Alexandre Giroutru, sur lequel a été bâtie la Cité du Plan et ses logements EDF au moment des grands travaux du barrage. C'est, semble-t-il, ce dernier emplacement qui était privilégié...



Vue de la première piscine d'Allemont et du camping municipal.



LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Raymond MAUCHAMP, Chirurgien dentiste, demeurant à GRENOBLE, 19 Avenue Alsace-Lorraine
- Monsieur Edouard OLLIVIER, Industriel, demeurant à ALLEMONT
- Monsieur Henri BROMET, Directeur d'Usine, demeurant à GAVET
- Monsieur Louis CURTAUD, Industriel, demeurant à VIENNE, rue Nertis - Ste-Anne n°9
- Monsieur Georges SERRE, Hôtelier à l'ALPE-D'HUEZ
- Monsieur André VERNEY, Industriel demeurant à ALLEMONT
- Monsieur René AUTISSIER, Conseil Juridique, demeurant à GRENOBLE, 3 rue de Strasbourg

Ont établi de la manière suivante, les statuts de la Société Civile Particulière qu'ils ont convenus de fonder et qui sera régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil et par les présents statuts.

TITRE I

OBJET - DÉSIGNATION - SIÈGE - DURÉE

ARTICLE 1 - OBJET

Il est formé entre les propriétaires des parts créées ci-après et de celles qui pourront l'être par la suite une société civile ayant pour objet :

- toutes les études techniques, économiques et financières relatives à la création et à l'aménagement d'une station de sports d'hiver et d'été, à ALLEMONT et sur le territoire des communes limitrophes,

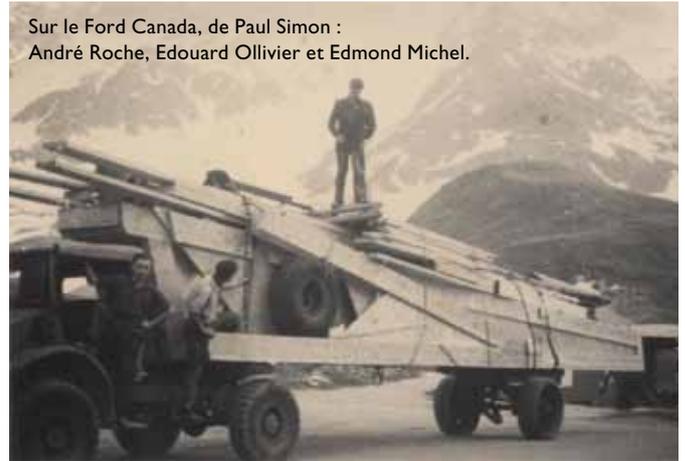
Et si les résultats sont favorables, la création d'une ou plusieurs sociétés ou la transformation de la présente société en société de toute autre forme qui aura notamment pour objet :

- la construction, l'implantation et l'exploitation de tous téléphériques, télécabines, remonte-pentes, et plus généralement de tous appareils de remontée mécanique pouvant être utilisés dans une station hivernale et estivale,

Patrimoine



Vue de la première piscine d'Allemont et du camping municipal.



Sur le Ford Canada, de Paul Simon :
André Roche, Edouard Ollivier et Edmond Michel.

M. Henri Ollivier, le Maire d'Oz-en-Oisans de l'époque, refusa la traversée de son territoire communal. Cette décision stoppa le projet.

André Roche, André Verney et Edmond Michel, ont été conseillers municipaux à la commune d'Allemont. Edouard Ollivier a été lui aussi, conseiller municipal, avant d'être Maire d'Allemont et Conseiller Général du canton de l'Oisans.

Témoignage de Richard Viard

Richard Viard, entré en 1969, comme dessinateur au bureau d'études de Montaz-Mautino, y a découvert une carte du Massif des Grandes-Rousses sur laquelle figurait le tracé d'une remontée mécanique. Remontée inexistante à l'époque. La ligne partait de La Fonderie d'Allemont (à l'emplacement du terrain camping / piscine) pour rejoindre l'Alpe d'Huez à 2100m d'altitude (1^{er} tronçon du DMC actuel) avec une gare intermédiaire à Pré Raynaud.

BÂTISSEURS DANS LES ANNÉES 60/70...

Précurseurs de la Communauté de communes, des personnalités de l'Oisans avaient créé l'**Association pour la Sauvegarde et le Développement de l'Oisans**.

Pour l'alpiniste, l'Oisans c'est l'égal du Mont Blanc. Pour le skieur, ce sont l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes. Mais l'Oisans c'est encore autre chose.

Comme presque toutes les communes de montagne, celles de l'Oisans se dépeuplent. Quand les anciens ont disparu, les jeunes s'en vont chercher ailleurs une existence moins dure... L'exode rural a pris parfois des proportions alarmantes : pour certains villages, c'est la ruine lente.

Le but de ce groupement, essentiellement philanthropique, est d'une part de sauvegarder le caractère propre de la région considérée comme une unité, d'autre part d'y promouvoir un développement harmonieux de l'agriculture, du tourisme, du commerce et de l'industrie.

Le président, M. **Emile Souchère** d'Auris dit : « Il ne suffit pas de s'intéresser à quelques communes. Il faut s'occuper de toutes,



Les principaux animateurs réunis à Bourg-d'Oisans : assis, de droite à gauche : M^{me} I^{re} MM. Fiat, Barbaglia, Belin, Souchère, Pierre, Dode et Surdon. Debout, au deuxième rang, de dr^g gauche : MM. Marius Jouffrey, Ruynat, Verney, Emile Jouffrey et Roche.

les aider à vivre pas seulement durant quelques mois d'été mais toute l'année...

Nous voulons agir en collaboration avec toutes les autres associations travaillant pour le même objectif, les offices publics ou semi-publics... Notre raison d'être, figure dans le nom de notre groupement : **Sauvegarder l'Oisans**. C'est une tâche immense et difficile mais comme nous sommes tous animés de la même foi agissante, il n'y a aucune raison sérieuse pour que nous ne réussissions pas ».

Cuisine en images

LA GUITUIRE « pain aux pommes »

Merci à Christiane P. pour sa participation à notre rubrique.



Pour un pain aux pommes, il faut :

- 1kg de pâte à pain
- des pommes « Boucha » et des pommes « Canada ».



1) Couper les pommes en 4 ou 6 quartiers suivant la grosseur.



2) Étaler la pâte, Placer les quartiers de pommes au milieu.



3) Replier en soudant les bords.



4) Enfourner en même temps que le pain que vous avez préparé.



Déguster, c'est prêt !

Et bon appétit bien sûr !

Autrefois, la Guituire, était faite avec les raclures de pâte, une fois tous les pains fabriqués.

Définition des pommes « Boucha » : petites pommes acides d'un pommier non greffé. Ces dernières servaient aussi à la fabrication du cidre.



Bonne Année 2013



Alain Giniès,
Maire de la commune d'Allemont,
Président de l'Office de Tourisme
et du CCAS,
ainsi que son Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur et de santé
pour 2013



Alain Giniès,
Maire de la commune d'Allemont
et son Conseil Municipal
sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire
qui aura lieu Vendredi 11 janvier 2013 à 19h30, salle polyvalente.
Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif dînatoire

Renseignements divers

Mairie d'ALLEMONT

Mr le Maire reçoit sur R.V.
Heures d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le samedi matin de 8h30 à 11h30
Tél : 04.76.80.70.30
Fax : 04.76.80.76.47
Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence :
06.73.77.06.03

Permanence Architecte conseil :
3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h
en mairie sur rendez-vous

Assistante sociale :
sur rendez-vous
au 04.76.80.03.48

Déchèterie :

Ouverture mercredi 14-17h, samedi
9h-12h et 14h-17h, dimanche 8h-12h

Ramassage objets encombrants :
dernier jeudi du mois.

Services techniques : 04.76.80.73.12
Bibliothèque : 04.76.80.77.19
Ecole Élémentaire : 04.76.80.75.33
Ecole Maternelle : 04.76.80.70.72
Piscine : 04.76.80.70.40
Régie électrique : 04.76.71.40.92
Urgence/Dépannage : 04.76.71.42.38
Urgence Eau : 06.73.77.06.03
hors ouverture mairie
Camping Municipal : 04.76.80.76.88
Salle polyvalente et Tennis : 04.76.80.73.66
Base nautique : 04.76.80.76.11

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60
Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13
A.D.M.R. : 04.76.11.06.39
La Cure : 04.76.80.71.65 / 06.33.76.47.04
Agence Postale RSP : 04.76.80.53.28
Hydrelec : 04.76.80.78.00
Cabinet Médical : 04.76.80.68.81
Pharmacie C. Béra : 04.76.80.78.64
Kinésithérapeutes : 04.76.79.81.63
Cabinet Infirmiers :
B. Hanotel - S. Demongeot : 04.76.79.84.39
S. Le Quang - S. Gilbert : 06.75.79.44.84
Psychopraticienne : 04.79.96.24.27
Gendarmerie : 04.76.80.00.17
Pompiers : 18
(à partir d'un portable) 112
Allemont Taxi : 04.76.79.89.98
06.99.69.38.38
Garage Scarpa : 04.76.80.70.16
OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48